



RÈGLEMENT DU CONCOURS DJ – RNS 2026 (VICHY)

1. ORGANISATION ET OBJET

Le CEN (Comité National de Coordination) de la RNS organise un concours de DJ dans le cadre de l'édition RNS 2026, qui se déroulera à Vichy du 04 au 06 avril 2026.

L'objectif est de recruter des talents pour animer une soirée dansante (ambiance clubbing) destinée à un public de 18 à 35 ans.

2. CRITÈRE ARTISTIQUE : LA DOUBLE CULTURE

Le cœur de la RNS repose sur l'identité franco-malgache. Les candidats seront évalués sur leur capacité à proposer un set dynamique mêlant :

- Culture Malgache : Rythmes locaux (Salegy, Tsapiky, Kilalaky, etc.).
- Culture Occidentale : Afrobeats, Amapiano, Urbain, Électro.
- Fusion : transitions et construction musicale représentant la double culture.

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Éligibilité : DJ résidant en France et en Europe.
- Réseaux sociaux : Liker la page Instagram officielle de la RNS.
- Autonomie : Déplacement jusqu'à Vichy à la charge du candidat.
- Engagement d'exclusivité : Les DJs sélectionnés s'engagent à **ne pas mixer dans d'autres soirées** que celles de la RNS jusqu'à la fin de l'événement. Le non-respect pourra impacter le versement du cachet.

4. MODALITÉS D'INSCRIPTION

Envoi d'une démo (mix audio/vidéo) de 2 minutes illustrant la double culture à l'adresse : RNSDJ@rns-cen.com.

4 bis. CALENDRIER DU CONCOURS

- Envoi des démos : du 24 février au 07 mars 2026.
- Publication sur Instagram : du 08 au 12 mars 2026.
- Votes du public : du 08 au 12 mars 2026.
- Résultats : le 13 mars 2026.

5. PROCESSUS DE SÉLECTION

- Seuls **10 candidats** seront retenus pour le concours. En cas de réception de plus de 10 candidatures, un **jury effectuera une présélection**.
- Vote du Public : Top 5 des démos ayant le plus de 'likes'.
- Jury Final : Sélection des 3 lauréats parmi les finalistes.
- Les 3 gagnants mixeront chacun lors d'une soirée RNS. Un 4^e DJ pourra être ajouté selon les besoins.

5 bis. FORMAT INSTAGRAM (VOTE PUBLIC)

Pour le vote du public, **le mix complet de 2 minutes sera publié en Reel Instagram** afin de permettre une évaluation fidèle.

Tous les candidats seront publiés dans des conditions strictement identiques.

6. LOGISTIQUE ET MATÉRIEL

- Prise en charge : Hébergement et repas offerts par la RNS.
- Matériel : La RNS fournit la sonorisation. Le DJ apporte son propre matériel de mixage.

7. DOTATIONS

- Top 5 : Bon d'achat de 25 €.
- Top 3 : Cachet DJ RNS.